

Le père et la mère n'ont pas droit de mort sur leurs enfants, mais la Patrie, notre seconde mère, peut en immoler à son gré pour la plus grande gloire des hommes politiques.

LES HOMMES POLITIQUES  
POUSSENT  
SUR LE FUMIER HUMAIN

Non, j'aime mieux penser à Ribemont-Dessaignes qui écrivit ces lignes :

“ Selon St-Jean Clysopompe ”

« Enfin qu'y a-t-il ? Il est impossible  
« de mettre le nez dehors, sans respirer  
« une pâte à crêpes qui se solidifie sur le  
« visage et vous étouffe. Ce sont des  
« hommes ces êtres mous comme des  
« crâbes au changement de peau ? »  
ou à Tristan Tzara poète TOTO-VACA

« i  
« Ka tangi té Kivi  
« Ki vi  
« Ka Tangi té moho  
« hi hi e  
« ha ha e